

## APPEL A COMMUNICATIONS



### LES ENTRETIENS DE PSYCHOMOTRICITÉ

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les **Entretiens de Bichat de Psychomotricité se dérouleront le samedi 10 octobre 2015, au Palais des Congrès de Paris**, sous la présidence de Jean-Michel Albaret, Enseignant-Chercheur et Directeur de L'Institut de Formation en Psychomotricité, Université de Toulouse et de Régis Soppelsa, Psychomotricien et Formateur à l'IFPT.

Un appel à communication est lancé sur le thème :

#### « **Psychomotricité et gériatrie** »

Si la place du psychomotricien dans le suivi des enfants est bien identifiée, notre profession occupe aujourd'hui une place de plus en plus d'importante auprès de nos aînés. Les modalités et les axes de prise en charge en psychomotricité varient en fonction de la structure d'accueil (hôpital de jour, EHPAD, Equipe Spécialisée Alzheimer, UCC...). Mais quelle que soit la structure, le rôle du psychomotricien est d'évaluer les capacités psychomotrices des patients puis de proposer une prise en charge appropriée, basée sur les compétences préservées de la personne, son histoire de vie, ses besoins et ses envies.

Particulièrement reconnue chez les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées (cf. Plan Alzheimer 2008-2012), la psychomotricité a pour objectif d'aider le maintien des capacités motrices, cognitives et relationnelles. Sans suppléer les incapacités, il s'agit d'aider le sujet à rester le plus autonome tant dans les gestes de la vie quotidienne que dans sa relation avec l'entourage.

Par ailleurs, l'accompagnement des aidants qu'ils soient familiaux ou professionnels est essentiel. L'entourage est facilement désarmé face aux symptômes ou aux comportements des patients. Le psychomotricien est alors en position d'expliquer les troubles et de guider l'entourage pour une meilleure prise en soin.

Malgré une volonté affichée de développer les approches non médicamenteuses (cf. Recommandations HAS), de nombreuses questions restent en suspens : comment cette intervention thérapeutique trouve-t-elle sa place dans l'approche pluridisciplinaire de la personne âgée ? Comment la psychomotricité s'inscrit-elle dans le flot de méthodes ou thérapies qui sont aujourd'hui proposées (art-thérapie, approche snoezelen, humanitude...) ?

Nous souhaitons que ces Entretiens permettent aux intervenants de faire le point de l'avancée des connaissances concernant le vieillissement psychomoteur et d'illustrer les différents aspects de la prise en charge de la personne âgée.

Nous vous offrons cette année la possibilité d'afficher des posters portant sur le thème général ou sur des travaux présentant un intérêt pour la profession. Les titres et résumés des propositions de communication orales ou affichées doivent être envoyés à : Jean-Michel Albaret (jean-michel.albaret@univ-tlse3.fr). La date limite des envois est fixée au 13 février 2015.

Après avis du Comité Scientifique, les textes de l'ensemble des communications retenues devront parvenir à la même adresse le 25 avril au plus tard pour publication dans le livre remis à chacun des participants. Pour les communications affichées, nous souhaiterions qu'elles soient structurées selon le modèle suivant : But, Méthode, Résultats, Discussion.

Les auteurs des communications sélectionnées bénéficieront de la gratuité de leur inscription. Leurs éventuels frais de transport et d'hébergement resteront à leur charge.